



MRC du Granit

RAPPORT DE CARACTÉRISATION

Suivi du Sage pour les Ruisseaux Quirion et Lionel à Piopolis

Inspecteur : Olivier Mainville, Sébastien Rouillard

Date : 5 juin 2014

Nom du cours d'eau : Ruisseau Quirion et Lionel

Municipalité : Piopolis

No d'observation : 203 à 270 (Sébastien Rouillard)

No de Photos associés : 1186 à 1267 (S.R.)

1935 à 1999 (Olivier Mainville)

1239 à 1317 (O.M.)

1 à 21 (Sage 2007)

Suite à la demande de l'APLM, la MRC du Granit est allée effectuer un suivi du SAGE (Programme Schéma d'action global pour l'eau) le 5 juin dernier. Cette visite a permis d'identifier une problématique du précédent rapport, le ruisseau Quirion ne suit pas le tracé indiqué sur la carte rendant très difficiles le suivi des observations précédentes. Il serait alors recommandé d'afficher le tracé réel du ruisseau dans le prochain rapport pour effectuer un suivi plus efficace dans les années futures. En bleu et italique = info du SAGE; en noire = info de la caractérisation 2014.

RUISSEAU QUIRION

Point 1 : À l'embouchure, le fond du ruisseau Quirion est composé de sédiments fins (argile et limon). On note la présence de plantes aquatiques.

Point 203 : La situation est restée la même.

Point 2 : À la jonction avec la route 263, le ruisseau passe sous un pont en béton. Les rives sont artificialisées et la bande riveraine est insuffisante, mais au moins, l'enrochement a été végétalisé (figure 22, A). On note la présence de poissons. Sur la rive droite, on retrouve une ancienne forge.

Point 207, photos 1186-1192 : Il y a maintenant présence d'érosion sur une longueur de 2,5m, d'une hauteur de 2m. Le type de sol érodé est du gravier et du sable. On peut observer un apport sédimentaire (sable) des ponceaux sous le pont.

Point 3 : Le ruisseau méandre et des sédiments se déposent dans les zones plus tranquilles. Un peu d'érosion est noté sur les talus du ruisseau.

Point 215, photos 1210-1211 : Les deux embranchements du ruisseau Quirion ne se joignent pas comme indiqué sur la carte, mais bien avant entre les points 2 et 3 du précédent rapport. Il y a érosion de la berge par section.

Point 4 : Le ruisseau passe sous un pont. Quelques débris ligneux sont présents dans le cours d'eau, mais la libre circulation des eaux n'est pas obstruée (figure 22, B). Cependant, il se crée des zones de sédimentation.

Point 222, photos 1219-1220 : La situation est similaire, mais on note de l'érosion des berges

Point 5 : À proximité, il y a un embranchement et un chemin pour véhicules tout terrain (VTT).

Point 226, photos 1223-1226 : Il y a érosion sur une longueur de 2m et une hauteur de 1m. L'eau va gruger sous le talus et cause une érosion par le dessous du talus. Il y a présence de bac de sable mélangé avec de la terre noire.

Point 6 : Par temps de pluie, le ruissellement forestier forme un petit embranchement à cet endroit.

Point 236, photos : 1235-1236 : La situation n'a pas changé

Point 7 : Le ruisseau passe sous un pont. Aucun problème n'est signalé.

Point 235 : Le ruisseau passe sous un pont. Aucun problème n'est signalé.

Point 8 : Sur le territoire de la carrière, la bande riveraine est respectée, mais il y a une ouverture de 7 m. On note la présence d'une prairie sur la rive droite.

Il y a présence d'un remblai dans la bande riveraine

Point 9 : La route (sur la rive gauche) et les talus du ponceau montrent des signes d'érosion (figure 22, C). La bande riveraine n'est pas respectée sur la rive droite.

Point 247, photos : 1240-1242 : Le constat reste le même, mais il y a maintenant un fossé provenant de la carrière qui apporte son lot de sédiment.

Point 10 : Le ponceau de la route 263 est bien installé.

Point 276, photos: 1258-1261 : Le ponceau ne suit pas la pente naturelle du cours d'eau ce qui créer un bassin en aval où il y a accumulation de sable.

EMBRANCHEMENT 3

Point 11 : On note des zones d'accumulation de sédiments.

Point 311 : Pas de changement.

Point 12 : On retrouve une zone de récente coupe forestière. Le chemin forestier et le ponceau s'érodent (figure 22, D et E). Le ponceau n'est pas suffisamment enfoncé dans le lit du cours d'eau. De plus, la bande riveraine n'est pas respectée à proximité du ponceau. Finalement, on note qu'il y a accumulation de sédiments dans le ruisseau et que des débris végétaux (branches) gênent la libre circulation des eaux.

Point 308, photos : 1275-1279 : Le ponceau est maintenant défoncé et obstrue le cours d'eau causant ainsi une épaisse accumulation sédimentaire en amont. Cette zone a une longueur de 20m et une largeur de 15m. Les sédiments sont composés majoritairement d'argile, limon et de matière organique.

Points 13 et 14 : Fossés de drainage. La bande riveraine est respectée.

Point 298, photo 1273 : Au point 13 le fossé de drainage apporte des sédiments au cours d'eau.

Point 15 : À la jonction avec le rang de la Savane, l'eau des fossés s'écoule vers le ruisseau. Le ponceau est bien installé. La bande riveraine n'est pas toujours respectée et on note une problématique d'accès du bétail au cours d'eau en amont (figure 22, F).

Point 270, photo 1267 : La bande riveraine n'est pas respectée et la stabilisation de la rive par une armature en bois commence à se faire vieille.

RUISSEAU LIONEL

Point 17 : À la jonction avec la route, il y a deux ponceaux. Un peu d'érosion est noté. Le fossé routier se déverse dans le ruisseau. On note un herbier de plantes aquatiques dans le ruisseau. La bande riveraine est insuffisante à proximité des ponceaux (figure 24, A).

Points 1935, 1936 et 1937, photos 1239, 1240, 1241 et 1242 : L'apport de sédiment par le fossé est toujours présent, ainsi que la bande riveraine non respectée.

Point 18 : Zone humide. Des débris ligneux s'amassent dans le ruisseau, ce qui gêne la libre circulation des eaux (figure 24, B). Les sédiments fins (argile et limon) sont abondants (environ 15-30 cm d'épais). On note également la présence d'un herbier de plantes aquatiques.

Points 1952 et 1958, photos 1264 et 1268 : Il y a des accumulations minérales et végétales qui ont déjà été remarquées dans cette zone, ceux-ci occasionnés par la chute des nombreux chicots se trouvant dans la zone humide.

Point 19 : À la jonction avec le chemin de terre, la bande riveraine est insuffisante.

Points 1941 et 1942, photos 1251-1253 : La bande riveraine est adéquate, il reste de vieilles passerelles abandonnées.

Point 20 : Zone humide.

Le milieu humide est toujours là.

Point 21 : Le ponceau de la route 263 n'est pas suffisamment enfoncé. Normalement, un ponceau devrait être enfoui dans le lit du ruisseau d'environ 10 %.

Point 1999, photos 1316 et 1317 : L'enfouissement semble respecté, mais le ponceau est inondé par un barrage de castor.

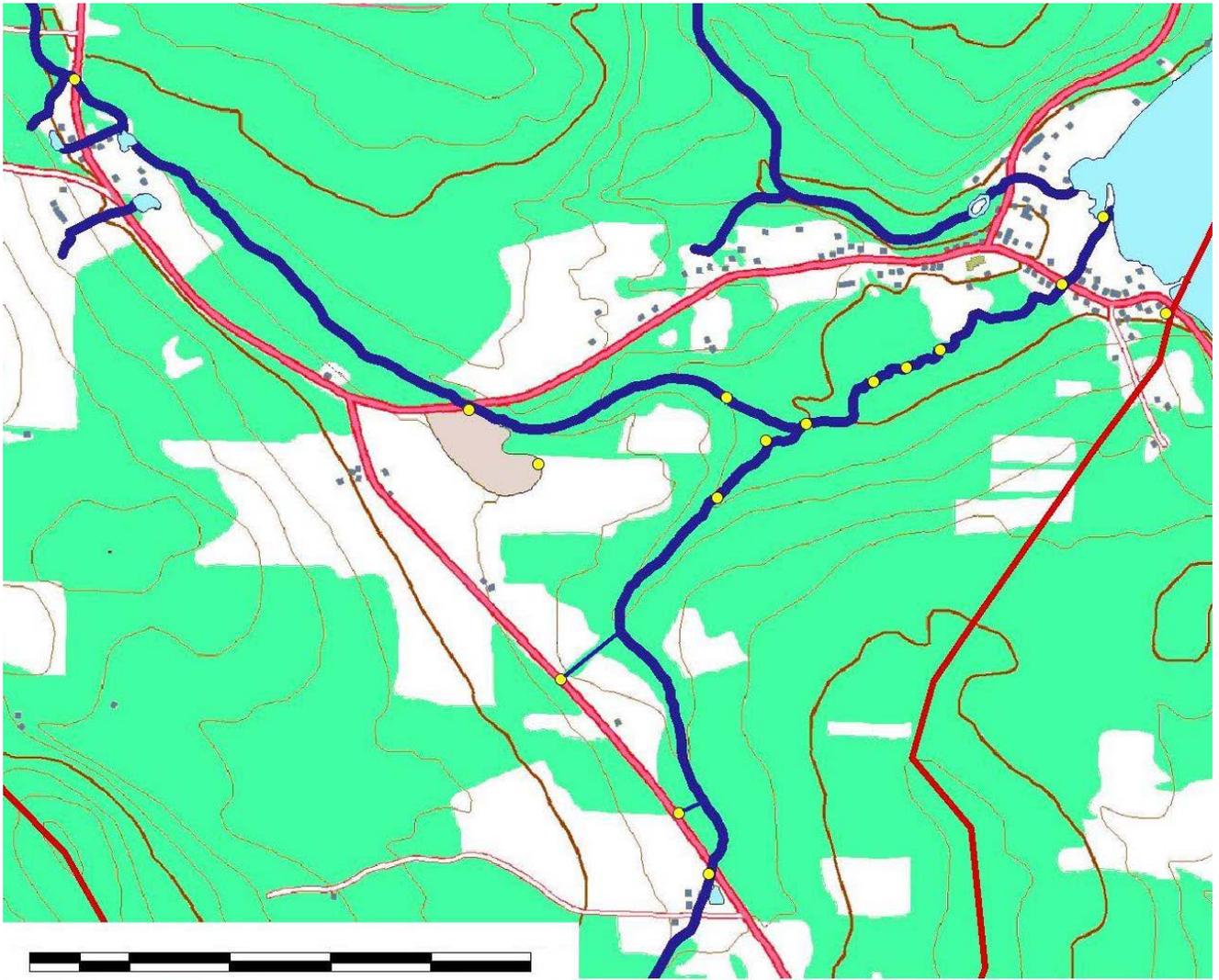
Point 2000, photos 1316 et 1317 : Il y a donc toujours un bon volume d'eau à l'intérieur.

Olivier Mainville, Inspecteur adjoint

A handwritten signature in black ink that reads "Sébastien Rouillard". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Sébastien Rouillard, Inspecteur adjoint

Annexe 1 : Localisation des points d'observation dans le bassin versant du ruisseau Quirion



Source : SAGE 2007